

TUBER UN CONDUIT

TEXTE H. SÉGURET - PHOTOS M. FERNIN



Souvent présenté comme la solution miracle pour adapter un conduit de cheminée existant à de nouveaux besoins, le tubage doit répondre à des règles d'installation strictes, seule garantie d'une utilisation sans risque. Voici comment établir un diagnostic et choisir la technique la mieux adaptée.



1 Pour faciliter le doublage d'un conduit (ici un tube flexible simple peau en aluminium) voici une astuce. Adaptez une fixation démontable (fil de fer, pince...) à l'extrémité du tube. Enfilez une cordelette lestée pour lui permettre de descendre dans le conduit. Puis attachez-la à la fixation accrochée à l'intérieur du tube et hissez l'ensemble vers le haut. Une seconde personne, placée en dessous du conduit, peut aider au passage du tube.

Le tubage est utile s'il s'agit de remettre en service un conduit existant désaffecté ou si vous souhaitez en modifier l'emploi, pour raccorder un foyer fermé ou une chaudière, par exemple. Son rôle principal est d'assurer l'étanchéité aux gaz de combustion et d'améliorer le tirage. Il protège aussi le conduit existant du bistrage (encrassement goudronneux qui ne disparaît pas au ramonage). Il sert enfin à réduire la section d'un conduit trop large. L'installation d'un insert dans une vaste cheminée ancienne en est un exemple.

- Le tubage est obligatoire dans certains cas, notamment lorsque le conduit existant ne dispose pas d'un débouché suffisant dans la pièce, dépassant d'au moins 5 cm sous le plafond.

RÈGLES À RESPECTER

Attention, le tubage ne permet pas de reconstituer l'intégrité et la stabilité du conduit maçonné. Il faut donc que celui-ci soit en bon état, sans fissures, décollements ou infiltrations.

- Impossible d'utiliser un conduit qui ne répond pas aux normes réglementaires, surtout s'il présente des dévoiements supérieurs à 45°. Le tubage ne permet pas non plus de rétablir l'écart au feu par rapport aux matières combustibles (cloisons, traversées de plancher ou de charpente...) qui ne doit pas être inférieur à 16 cm, mesuré depuis l'intérieur du conduit.

RIGIDE OU FLEXIBLE

Les tubes rigides (de 1 m de long) sont adaptés aux conduits droits, sans dévoiement. Il existe aussi des adaptateurs de 25 ou 45 cm. Les éléments sont emboîtés les uns sur les autres et assemblés par des brides de serrage.

- Autrement, utilisez un conduit flexible, suffisamment long pour doubler le conduit existant de la base au sommet, sans raccordement intermédiaire, (tenir compte de la souche et du débouché sous le plafond). Mesurez large, quitte à recouper ensuite.

- Si le conduit dessert un appareil de chauffage fonctionnant au bois ou au charbon, utilisez un tubage double peau, avec une paroi intérieure lisse. Son diamètre doit être au minimum de 153 mm pour un poêle, ou de 180 mm si l'appareil de chauffage peut fonctionner en foyer ouvert.

- Un tube simple peau en inox peut suffire pour raccorder une chaudière standard à gaz ou au fioul, hors haut rendement. Le diamètre du tube choisi doit être au moins égal à celui de la buse de sortie des fumées de la chaudière.

- Un tubage partiel est interdit. Il faut aussi prévoir un système de ventilation de l'espace entre la paroi intérieure du conduit et le tube, constitué d'une entrée en partie basse de 20 cm² et d'une sortie haute de 5 cm².

LES RÈGLES D'INSTALLATION

Après avoir vérifié l'état du conduit, procédez à son ramonage complet. Le tubage peut être enfilé par le haut ou le bas, à condition de respecter le sens de montage indiqué par une flèche imprimee sur le tube, à orienter vers le haut.

- Le tubage est indépendant du conduit existant. Il est seulement fixé à la base et au sommet au moyen de colliers ou de brides. Sur le toit, couronnez le conduit au moyen d'un mitron ou d'un chapeau suffisamment large pour éviter les infiltrations de pluie.



2 Un collier de fixation est serré sur le tube, 5 cm sous son extrémité pour permettre le montage du couronnement. Il est fixé sur les bords du conduit existant. Si celui-ci le justifie, une plaque d'étanchéité est enfilée sur le tube.



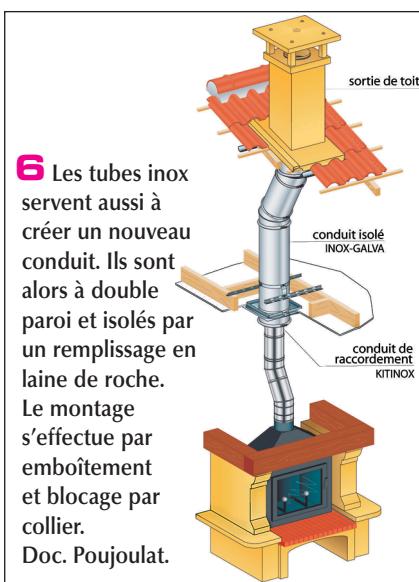
3 Le chapeau pare-pluie est monté à l'extrémité du tube. Sa grille empêche les oiseaux de nicher. Si le conduit existant dispose déjà d'un couronnement (une cape à l'italienne, par exemple), le chapeau est inutile.



4 En partie basse, le tube est maintenu par un collier de fixation monté sur le mur avant la finition du plafond au plâtre. Le flexible est coupé au moyen d'une meuleuse afin d'obtenir une section nette, sans déformer le tube.



5 Le raccordement entre le flexible et la chaudière s'effectue au moyen d'un té fermé par un tampon. Les éléments sont simplement emboîtés les uns sur les autres, sans collier de fixation et demeurent ainsi facilement démontables.



6 Les tubes inox servent aussi à créer un nouveau conduit. Ils sont alors à double paroi et isolés par un remplissage en laine de roche. Le montage s'effectue par emboîtement et blocage par collier.
Doc. Poujoulat.



7 Pour garantir l'évacuation correcte des fumées, la souche de cheminée doit respecter certaines conditions. Une gamme de modèles en kit est disponible, déclinée en fonction du style régional et de la nature du toit.
Doc. Poujoulat.

PRATIQUES

CONSEILS

- Un conduit tubé doit être ramoné deux fois par an, notamment s'il dessert un appareil de chauffage au bois ou au charbon. Servez-vous d'un hérisson en Nylon, de même section que le tube.

- Attention, les conduits métalliques, même de qualité, sont sensibles à la corrosion. Ne brûlez pas de bois de récupération, ni de déchets ménagers ou matières plastiques qui pourraient dégager des vapeurs de chlore.

Retrouvez nos adresses page 140.